

DOSSIER DE PRESSE  
PRIX  
DE L'ARCHITECTURE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
 NORMAND 2018



UR  
c|a.u.e  
normands

14  
c|a.u.e  
Calvados  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

CAUE27  


c.a.u.e.  
de la manche  
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

caue  
me

76  
c|a.u.e  
Seine-Maritime  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

CONTACTS PRESSE

CAUE 14: Audrey Durel, ✉ [adurel@caue14.fr](mailto:adurel@caue14.fr) ☎ 02.31.15.59.60

CAUE 50: Aurélie Augé, ✉ [courrier@caue50.fr](mailto:courrier@caue50.fr) ☎ 02.33.77.20.77

CAUE 61: Cécile Lorant, ✉ [c.lorant@caue61.fr](mailto:c.lorant@caue61.fr) ☎ 02.33.26.14.14

CAUE 76: Gaëtane Prévot, ✉ [caue@caue76.org](mailto:caue@caue76.org) ☎ 02.35.72.94.50

CAUE 27, presse nationale et spécialisée : Vanessa Maréchal ✉ [vanessa.marechal@caue27.fr](mailto:vanessa.marechal@caue27.fr) ☎ 06.95.07.52.46

## > ÉDITO

Passionnés par l'architecture et l'aménagement, unis par une même vision, les CAUE normands ont décidé de fusionner leurs prix respectifs, donnant ainsi naissance au premier Prix de l'Architecture et de l'Aménagement Normand en 2018, année de création de l'Union Régionale des CAUE normands. Seconde étape d'une première sélection effectuée lors des Palmarès de l'architecture et de l'aménagement départementaux, le PAAN 2018 a ainsi vu concourir 55 équipes lauréates ou ayant reçu une mention spéciale dans leur département cette année. Toutes sont réparties sur l'ensemble du territoire régional, et se composent de maîtres d'ouvrage (collectivités, particuliers, chefs d'entreprises) et de maîtres d'œuvre (architectes, paysagistes, bureaux d'études du secteur privé comme du secteur public), lesquels ont présenté ensemble leurs réalisations. Treize d'entre elles ont été primées. Viennent s'ajouter un prix du public et un prix des étudiants de l'ENSA Normandie.

Au moment où le Ministère de la culture lance, partout en France, les troisièmes Journées nationales de l'architecture, le PAAN se veut l'illustration de la richesse de la création architecturale et paysagère de notre région. Parce que le processus de création architecturale et urbaine est devenu très complexe, parce que le chemin est parsemé d'embûches autant pour la maîtrise d'ouvrage que pour la maîtrise d'œuvre, il nous semble indispensable de féliciter et d'encourager ceux qui s'engagent et réussissent dans cette prise de risques. L'audace et la ténacité des maîtres d'œuvre honorés dans ce palmarès n'auraient pu aboutir sans le soutien d'une maîtrise d'ouvrage éclairée, qu'elle soit publique ou privée. Le PAAN est aussi l'occasion de mettre en lumière des artisans de nos cinq départements impliqués dans des projets responsables et valorisants.

Un ouvrage, rédigé par le journaliste Nicolas Guillon et les CAUE normands, présente plus en détail les réalisations primées. N'hésitez pas à le feuilleter, ni à vous rendre sur place pour admirer ces œuvres remarquables. Le paysage, l'architecture vivent d'émotion. Celle que l'on ressent en passant la porte d'un bâtiment, celle qui nous étreint devant un nouveau panorama. Celle qui est le témoignage implacable que nous sommes vivants ! Merci à tous ceux qui se sont investis pour qu'existent des projets de cette nature et, bien-sûr, aux équipes des CAUE de nos cinq départements, qui ont participé à la valorisation de ces réalisations.

**Xavier Hubert, Président de l'Union Régionale des CAUE normands**

## > SOMMAIRE

- P. 06**      **GRAND PRIX**  
Nouveau palais de justice / Caen (14)
- P. 07**      **AMÉNAGEMENT > LAURÉAT**  
Parc de la Providence / Alençon (61)
- P. 08**      **AMÉNAGEMENT > MENTION SPÉCIALE**  
Le jardin du silence / Le Havre (76)
- P. 09**      **LOGEMENT COLLECTIF > LAURÉAT**  
Construction de 30 logements collectifs / Granville (50)
- P. 10**      **LOGEMENT INDIVIDUEL > LAURÉAT**  
Impasse des falaises / Sènneville-sur-Fécamp (76)
- P. 11**      **SANTÉ ET HÉBERGEMENT SPÉCIALISÉ > LAURÉAT**  
Extension de la Clinique de la Miséricorde / Caen (14)
- P. 12**      **BÂTIMENT DE SERVICE PUBLIC / ADMINISTRATIF  
> LAURÉAT**  
Espace Jean-Baptiste Denonville / Caudebec-en-Caux (76)
- P. 13**      **ENFANCE ET ENSEIGNEMENT > LAURÉAT  
PRIX DES ÉTUDIANTS DE L'ENSA NORMANDIE**  
Restructuration et réhabilitation du site du lycée Pierre Corneille / Rouen (76)
- P. 14**      **ENFANCE ET AMÉNAGEMENT > MENTION SPÉCIALE**  
Restructuration du groupe scolaire / Condé-sur-Sarthe (61)
- P. 15**      **CULTURE ET LOISIRS / CULTURE > LAURÉAT EX AEQUOE**  
Le Dôme / Caen (14)
- P. 16**      **CULTURE ET LOISIRS / CULTURE > LAURÉAT EX AEQUOE**  
Chapelle Corneille Auditorium de Normandie / Rouen (76)
- P. 17**      **CULTURE ET LOISIRS / LOISIRS > LAURÉAT**  
Stade nautique « Eugène Maës » / Caen (14)
- P. 18**      **CULTURE ET LOISIRS / LOISIRS > MENTION SPÉCIALE**  
Rénovation-extension d'une base de sport et réalisation d'une salle communale / Saint Sulpice-sur-Risle (61)
- P. 19**      **PRIX DU PUBLIC**  
Médiathèque « Quai des Mondes » / Mondeville (14)

## > LE PAAN EN CHIFFRES

- 5** départements  
**55** candidatures  
**8** catégories  
**14** réalisations primées  
**10** lauréats  
**3** mentions spéciales  
**1** prix du public – 1508 votants  
**1** prix des étudiants de l'ENSA Normandie

## > COMPOSITION DU JURY

### > PRÉSIDENT DU JURY

Bruno DECARIS, architecte, Opus 5 Architectes

### > MEMBRES DU JURY

Dominique AUPIERRE, adjointe au maire Sotteville-les-Rouen, Métropole Rouen Normandie

Marie-Christine BESNARD, présidente du CAUE de l'Orne

Joséphine BILLEY, paysagiste dplg, Chargée d'études mission Paysage et Vallée de Seine

Stéphane CHALMEAU, photographe d'architecture

Anne CHEVILLON, ABF, cheffe de l'UDAP 61, DRAC de Normandie

Hubert COURSEAUX, vice-président du Conseil Départemental du Calvados,  
Président du CAUE du Calvados

Fabienne FENDRICH, directrice ENSA Normandie

Franck FOURREAU, directeur de l'économie et de l'innovation, EPF Normandie

Xavier GONZALEZ, directeur Usine Utopik, Usine Utopik Relais Culturel Régional

François JEAN, directeur des Services Techniques, Mairie d'Argentan

Fabrice LE NOTRE, représentant de la FFB Normandie

Emmanuel LEMOINE, architecte-paysagiste, Atelier du Marais

Edith MINVIELLE, paysagiste dplg, paysagiste conseil auprès de la DREAL

Nathalie MONTIGNÉ, directrice du Pavillon

Christine RAMBAUD, maire adjointe, Ville de Rouen

Lionel ROUGÉ, géographe, enseignant chercheur, MCF Géographie

Philippe SOLIGNAC, architecte (AUE), CEREMA Normandie Centre

Marie-Laure SUCRÉ, directrice de l'Abbaye de Jumieges et Saint Georges de Boscherville,  
Conseil départemental de Seine-Maritime

Nathalie THIERRY, conseillère régionale de Normandie, Maire de Clères (76), Région Normandie

Pascal VICTOR, président de La Maison de l'Architecture, Le Forum

## > GRAND PRIX

Nouveau palais de justice



archphoto©BEA



© Alexandre Petzold

Lieu **Caen (14)**  
Maîtrise d'ouvrage **Ministère de la justice, APIJ**  
Maîtrise d'œuvre **Baumschlager Eberle et Pierre Champenois**  
Surface **9 000 m<sup>2</sup>**

L'architecture et la justice se rencontrent ici dans leur élémentarité : géométrie simple pour l'une et rôle essentiel à l'égard de la société pour l'autre. L'implantation du bâtiment crée un espace public protégé au sein d'une zone en mutation. Inspiré de l'archétype du temple grec, le corps du palais est un prisme à base carrée qui inscrit la représentation stable et autoritaire de l'institution judiciaire. Ses façades faites de fines colonnes en béton sont une abstraction du thème de la fenêtre au profit d'une esthétique monumentale. Elles sont traitées à l'identique pour affirmer l'impartialité de la justice. La salle des pas perdus introduit une césure structurelle et symbolique qui, à travers la vue panoramique sur la ville, donne à voir l'image d'une justice ouverte et accueillante. Une stratégie passive et active assure de faibles consommations : une géométrie très compacte, une façade en double peau et un atrium bioclimatique réduisent les déperditions et augmentent l'inertie thermique ; une pompe à chaleur à géothermie sur nappe d'eau souterraine offre chauffage et rafraîchissement.

### Le jury a aimé :

- > La symbolique
- > La très belle intervention du report de la salle des pas perdus sur l'extérieur
- > La grande vue sur l'espace public
- > La simplicité et la lisibilité du bâtiment

## > AMÉNAGEMENT

LAURÉAT

Parc de la Providence

Lieu **Alençon (61)**  
Maîtrise d'ouvrage **Ville d'Alençon**  
Maîtrise d'œuvre **Agence Laure Planchais**  
Surface **13 900 m<sup>2</sup>**

En bord de Sarthe, le site était auparavant occupé par une institution religieuse pour sourds et muets. L'aménagement réalisé renforce et valorise les continuités piétonnes quotidiennes vers le marché, la gare routière et les rues commerçantes. Il amorce aussi de nouvelles circulations touristiques le long de la rivière. La composition s'organise autour de ces parcours qui mettent en scène les perspectives sur les monuments alentour. Un jardin aux floraisons blanches fait référence aux motifs floraux et foliaires de la dentelle d'Alençon. Ici et là, des sculptures représentent l'alphabet dactylographique du langage des signes.

### Le jury a aimé :

- > Le choix de réaliser un parc au cœur d'Alençon
- > La valeur redonnée à un lieu historique
- > La sobriété du projet et des matériaux

## › AMÉNAGEMENT MENTION SPÉCIALE

Le jardin du silence



© Samuel Craquelin

Lieu **Le Havre (76)**  
Maîtrise d'ouvrage **Carmel du Havre**  
Maîtrise d'œuvre **Samuel Craquelin Architecte-Paysagiste**  
Surface **2 900 m<sup>2</sup>**

Accessible librement au public, le jardin du silence s'appuie sur la vie de prière décrite par Sainte Thérèse d'Avila, les quatre manières d'arroser son jardin intérieur, autrement dit notre âme. Il propose un rapport visuel et évocateur entre le promeneur et le jardin : Le puits se place au centre d'une étendue de graviers, de pierres blanches et de plantes rappelant les milieux secs des falaises et de la terrasse de la Seine.

La noria est située dans un milieu caillouteux qui suggère la naissance de plantes qui vont chercher l'eau.

Le canal d'irrigation laisse l'eau s'écouler paisiblement depuis la source vers le miroir d'eau. L'utilisation de la pierre blanche et de galets rappellent la frange côtière. Les plantes vigoureuses et colorées amènent l'idée de l'abondance et du renouvellement.

L'espace de la pluie, au cœur du lieu, nourrit la pelouse à l'image des prairies cauchoises et calcaires. Le miroir d'eau à débordement évoque les mares, les sources, les cascades des valleuses.

### Le jury a aimé :

Exemple d'ouverture à la méditation et la contemplation accessible librement au public. L'art, l'artisanat se mêlent aux essences d'arbres et aux plantes dans une composition propice à suspendre le temps, à effacer l'effervescence de la ville. De passages en déambulations, une exploration extérieure augure une exploration intérieure.

## › LOGEMENT COLLECTIF LAURÉAT

Construction de 30 logements collectifs



© Patrick Miara

Lieu **Granville (50)**  
Maîtrise d'ouvrage **SA HLM Coutances Granville**  
Maîtrise d'œuvre **SARL Caradec et Risterucci architectes (Paris)**  
Surface **2 284 m<sup>2</sup>**

Cette opération de construction neuve de 30 logements sociaux jouit d'une situation privilégiée sur les hauteurs de Granville. Elle offre un panorama sur la ville basse et la mer. L'implantation du bâti suit les lignes de force du site, sur les crêtes comme sur les flancs des plateaux, irriguées par les pentes de ses rues. Ce bâtiment est composé de deux ailes principales articulées autour d'un noyau de circulation central, desservant une courserie extérieure cadrant la ligne d'horizon pour l'aile Sud, et une circulation commune intérieure pour l'aile Nord.

### Le jury a aimé :

- > Les volumes
- > le choix des couleurs
- > le respect de la typologie du bâti de Granville

## › LOGEMENT INDIVIDUEL LAURÉAT

Impasse des falaises



© Antonin Ziegler

Lieu **Sénneville-sur-Fécamp (76)**  
Maîtrise d'ouvrage **Privée**  
Maîtrise d'œuvre **Antonin Ziegler Architecte**  
Surface **90 m<sup>2</sup>**

Impasse des falaises, une petite maison de campagne est repliée derrière ses talus, se protégeant des embruns. Les habitants ont envie d'un espace connecté à l'habitation pour lire et rêver devant le paysage. Le volume est un parallélépipède couvert des mêmes planches de bois à l'intérieur comme à l'extérieur. La dimension de l'ouverture, hors norme, modifie le rapport à l'extérieur: depuis la disparition du bâti pour ne laisser place qu'au paysage. Au-delà d'ouvrir la vue à ses habitants et d'offrir ainsi un lieu propice à l'évasion, cet espace, dans l'autre sens, fabrique une nouvelle image dans le paysage: il met en scène une vie intérieure incarnée par la bibliothèque, cadrée par cette grande ouverture, avec pour décor la nature environnante.

Cette focalisation sur ce nouvel espace ainsi dévoilé crée un rapport qui tend à faire disparaître la présence de la maison existante. La perception de cet étrange tableau abstrait, qui surgit ex nihilo, propose au spectateur de s'échapper lui aussi dans sa propre imagination.

### Le jury a aimé :

- > L'extension ajoute une surprenante juxtaposition à une maison individuelle.
- > Du bois en dedans et au dehors, pour un observatoire posé dans la nature et protégé des fougues salées de la mer.
- > Des baies qui invitent à l'étude du paysage et des espaces intérieurs qui stimulent l'écriture et la lecture.

## › SANTÉ ET HÉBERGEMENT SPÉCIALISÉ LAURÉAT

Extension de la Clinique de la Miséricorde



©Antoine Cardin

Lieu **Caen (14)**  
Maîtrise d'ouvrage **Fondation Hospitalière de la Miséricorde**  
Maîtrise d'œuvre **SARL Bernard Lepourry-Bernard**  
Surface **845 m<sup>2</sup>**

Insérée à la jonction de bâtiments anciens et du quartier des Quatrans, emblématique de la reconstruction, l'extension reprend l'image de monolithe minéral. Réalisée en béton blanc sablé, son aspect rappelle la pierre calcaire. La volumétrie et le profil de la toiture ardoise de l'immeuble existant sont conservés. L'extension présente un volume simple qui se développe en limite de terrain. Une inflexion de la façade Est épouse la limite de propriété. La ligne droite et le retrait du rez-de-chaussée différencient et protègent les entrées. Les espaces intérieurs s'organisent autour d'un noyau central comportant les zones d'attente. Un puits de lumière et la cage d'escalier à ciel ouvert éclairent naturellement le cœur de l'immeuble. L'horizontalité et la hauteur d'allège basse offrent un maximum de lumière et de contact avec l'extérieur en position assise. Les fenêtres d'angle des salles de pause s'ouvrent plus largement privilégiant la vue lointaine.

### Le jury a aimé :

- > La simplicité du projet, des matériaux et la finesse de l'exécution
- > L'attention portée au patrimoine
- > La qualité très soignée des espaces intérieurs

› BÂTIMENT DE SERVICE PUBLIC / ADMINISTRATIF ›  
LAURÉAT

Espace Jean-Baptiste Denoville



© Sandro Di Carlo Darsa

Lieu **Caudebec-en-Caux (76)**  
Maîtrise d'ouvrage **Logéal immobilière**  
Maîtrise d'œuvre **Agapé Architectes / Sispeo Architectes**  
Surface **1826 m<sup>2</sup>**

Le programme se compose d'une maison des services publics, d'une structure multi-accueil, d'un cabinet médical et de huit logements collectifs. Les bâtiments s'implantent en lanières sur le terrain de forme triangulaire afin de préserver les vues transversales. Les bâtiments accueillant le public sont situés en rez-de-chaussée, les logements en étage. L'implantation des bâtiments publics et l'absence de clôture en facilitent la lisibilité et l'accessibilité.

Les logements sont connectés par un passage en passerelle et en toiture, reliant les niveaux hauts. Les trois ailes de la construction se plient progressivement pour s'adapter à la géométrie du site. La volumétrie générale s'adapte au rétrécissement progressif de la parcelle vers le nord : un jeu de « plissés » en façade et une déformation progressive des différents corps de bâtiment infléchit leur géométrie. Pour souligner cette souplesse organique, les acrotères suivent également des pentes légères, faisant écho à la ligne d'horizon. L'emploi de matériaux traditionnels ancre également le projet dans le paysage.

**Le jury a aimé :**

› Programme hybride libre d'accès, projet de vie comme un quartier associant logements, équipements publics et commerces. Une géométrie intégrée qui joue avec l'horizon.

› ENFANCE ET ENSEIGNEMENT › LAURÉAT /  
PRIX DES ÉTUDIANTS DE L'ENSA NORMANDIE

Restructuration et réhabilitation  
du site du lycée Pierre Corneille



© Grégoire Auger

Lieu **Rouen (76)**  
Maîtrise d'ouvrage **Région Normandie**  
Maîtrise d'œuvre **ACAU Architectes**  
Surface **1431m<sup>2</sup>**

Lauréat de la catégorie Enfance et Enseignement, cette opération a également reçu le Prix des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA). Les étudiants ont désigné leur projet favori parmi X réalisations.

Le lycée de centre-ville à forte dimension patrimoniale a été construit sur cinq siècles, période pendant laquelle les besoins pédagogiques ont considérablement évolué. Installé entre deux cours de récréation, le nouveau restaurant offre une salle à manger et une terrasse d'où la vue panoramique embrasse la ville.

Accessible depuis les cours hautes et basses, la salle à manger, libre de tout point porteur, complète un espace dédié à la production des repas qui borde la rue.

Monolithe de brique offrant un sol à l'ancienne infirmerie du lycée transformée en salles d'études, il engage des épaisseurs qui permettent, au droit de la façade Sud, un généreux apport de lumière naturelle. L'extension épurée dessine le rythme de ses lignes verticales et horizontales en traçant un trait d'union d'écriture contemporaine entre les bâtiments patrimoniaux des siècles passés.

**Le jury a aimé :**

› Magnifique et élégant, un restaurant comme une passerelle temporelle qui joue avec le temps en plein cœur du centre ville. Construit sur cinq siècles, le lycée Corneille s'offre un restaurant avec vue panoramique sur la ville, comme une ouverture pour nos jeunes esprits et une invitation à bien se nourrir.

## > ENFANCE ET AMÉNAGEMENT MENTION SPÉCIALE

Restructuration du groupe scolaire



© Stéphane Chalmeau

Lieu **Condé-sur-Sarthe (61)**  
Maîtrise d'ouvrage **Commune de Condé-sur-Sarthe**  
Maîtrise d'œuvre **Jean-Marc Viste**  
Surface **1300 m<sup>2</sup>**

La restructuration de l'école maternelle a permis de créer un pôle scolaire regroupant l'école primaire et l'école maternelle existante. Accolée au bâtiment existant, une extension se développe en L. En se positionnant parallèlement à la rue, elle prolonge une continuité spatiale logique et naturelle, qui permet de simplifier la lecture de l'entrée de ville. La base horizontale ainsi créée permet d'unifier le paysage tout en laissant dépasser les volumes singuliers des toitures des constructions existantes, qui ponctuent ainsi la vue.

### Le jury a aimé :

- > Les façades aux lignes soignées
- > Les matériaux et la lumière des lieux
- > L'extension greffée en continuité avec l'existant

## > CULTURE ET LOISIRS / CULTURE LAURÉAT EX AEQUO

Le Dôme



© Bruther

Lieu **Caen (14)**  
Maîtrise d'ouvrage **Maison de la recherche et de l'imagination Caen**  
Maîtrise d'œuvre **Relais d'Sciences BRUTHER**  
Surface **2500 m<sup>2</sup>**

Le Dôme prend sa part dans le renouvellement urbain de la presqu'île de Caen. C'est un nouvel objet libre sur ses quatre côtés, qui réinterprète l'image du hangar, mais à la verticale, en économisant le sol. Le bâtiment propose un dispositif apte à créer un ensemble de situations riches et variées. Une structure préfabriquée et performante détermine des plateaux libres, flexibles, évolutifs. L'habitabilité y est maximale. Le projet superpose indistinctement une place publique, un espace d'exposition, un espace de conférence, un bar, des ateliers de fabrication, une pépinière d'entreprises et un généreux espace événementiel sur le toit. Du haut de ses trente mètres, le bâtiment mêle deux types d'espaces : le plan libre et l'espace servant, qui regroupe les locaux de stockage, les sanitaires et les circulations verticales. À l'image d'un couteau suisse, le Dôme assure de multiples fonctions dans un volume rationnel et compact.

### Le jury a aimé :

- > La démarche très ouverte et innovante
- > La pertinence de l'empilement
- > L'intégration du bâtiment dans le paysage



## > CULTURE ET LOISIRS / CULTURE

### LAURÉAT EX AEQUO

Chapelle Corneille Auditorium de Normandie



© Éric Peltier

Lieu Rouen (76)  
Maîtrise d'ouvrage Région Normandie  
Maîtrise d'œuvre Atelier d'architecture King Kong  
Surface 1140 m<sup>2</sup>

La chapelle Corneille est un édifice baroque qui accueille des manifestations artistiques de haut niveau. L'ambition du projet est la création d'un véritable auditorium, conforme aux exigences contemporaines en matière de confort d'écoute. L'acoustique est renforcée par des dispositifs subtils. Afin d'éviter que le son ne se disperse, une géode composée de deux hémisphères, réunis par une lentille, est suspendue au droit de la croisée du transept. Cet élément aux multiples sens participe à la fois de la scénographie et du bon fonctionnement du son.

Le soubassement intègre l'accueil du public pour résoudre l'accessibilité contrainte par le dénivelé depuis la rue. Cette option établit un dialogue entre le monument historique et sa vocation contemporaine. Des emmarchements se déploient selon des courbes douces jusqu'à l'espace public. Renvoyant aux scénographies urbaines du baroque, ces coulées minérales contribuent à la mise en valeur de la chapelle.

#### Le jury a aimé :

> Le ton est donné, en nouveaux accords qui résonnent et annoncent une nouvelle vie pour un monument historique réinventé. Son et lumière, mélange des époques, et appropriation publique pour une culture à la rencontre de tous. Lieu d'éducation et d'accès à l'art depuis l'origine, la chapelle dispose maintenant d'un auditorium qui sublime les propositions artistiques.

## > CULTURE ET LOISIRS / LOISIRS

### LAURÉAT

Stade nautique « Eugène Maès »



© Stéphane Chalmeau

Lieu Caen (14)  
Maîtrise d'ouvrage Communauté urbaine de Caen-la-Mer  
Maîtrise d'œuvre Jean Guervilly et SARL Bernard Lepourry-Bernard  
Surface 13 600 m<sup>2</sup>

L'extension du stade nautique se compose d'un bâtiment qui forme un socle et qui abrite les locaux d'accueil et de vestiaires au niveau du rez-de-chaussée, ainsi que de deux nouvelles halles qui abritent les nouveaux bassins intérieurs au premier niveau et qui surplombent les espaces publics extérieurs. L'ensemble des constructions neuves encadre les bâtiments extérieurs existants, offrant ainsi une nouvelle image du complexe sur tout son périmètre. Les volumes des halles sont optimisés afin de réduire au maximum les masses d'air à traiter. Le volume du socle s'étire sur une hauteur constante volontairement basse vers l'Ouest et l'avenue Albert Sorel. Sur le boulevard, le volume du socle s'élève de manière régulière vers l'Est et la rue Jean de la Varenne, pour atteindre une hauteur de deux niveaux face aux immeubles de la place Gardin. Ce dispositif permet d'amplifier le volume du hall d'entrée, véritable vitrine urbaine, à l'échelle du boulevard et de l'alignement d'arbres existants.

#### Le jury a aimé :

> Le projet particulièrement réussi  
> Le bâtiment significatif  
> Le renouveau dans les bâtiments caennais  
> La nouvelle image de l'espace public

## > CULTURE ET LOISIRS / LOISIRS MENTION SPÉCIALE

Rénovation-extension d'une base de sport et réalisation d'une salle communale



Lieu **Saint Sulpice-sur-Risle (61)**  
Maîtrise d'ouvrage **Commune de Saint Sulpice-sur-Risle**  
Maîtrise d'œuvre **Goudenège architectes**  
Surface **660 m<sup>2</sup>**

Sur un site remarquable, le bâtiment semi-encasté, composé de deux volumes, s'intègre parfaitement dans le paysage. Dans la continuité du coteau, la toiture de la salle est végétalisée. Un auvent marque l'entrée et met en relation deux fonctions : la salle communale et la base canoë. La façade principale largement vitrée, ouverte vers le sud et la Risle, est protégée par un jeu de brise-soleil et de cadres en acier Corten. Le hangar à canoë est recouvert d'une vêtue de lames bois ajourées courbes, qui ventile l'espace. Des murs de soutènement en gabions et une noue végétalisée délimitent l'espace extérieur. Des plateformes et des rampes bois relient le bâtiment et la Risle.

### Le jury a aimé :

- > La discrétion des circulations entre le bâtiment et la rivière
- > L'intégration du projet
- > L'originalité architecturale du projet

## > PRIX DU PUBLIC

Médiathèque « Quai des Mondes »



© Stéphane Chalmeau

Lieu **Mondeville (14)**  
Maîtrise d'ouvrage **Commune de Mondeville**  
Maîtrise d'œuvre **Atelier NORD SUD**  
Surface **13 444 m<sup>2</sup>**

Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2018, les internautes normands ont été invités à sélectionner, parmi 12 opérations, leur réalisation préférée dans la catégorie LOISIRS ET CULTURE / CULTURE. Plus de 1500 personnes ont participé au vote, pour porter en tête (223 voix) La Médiathèque « Quai des Mondes », à Mondeville.

La volumétrie du bâtiment, volontairement simple et apaisante, se développe sur deux niveaux pour répondre à des exigences techniques (énergétiques), fonctionnelles (lisibilité) et de coût. Le programme s'organise autour d'un hall en double hauteur avec un escalier de largeur surdimensionnée, qui propose une continuité de sol entre la partie basse (salle polyvalente, cafétéria, pôle social) et la partie haute du projet (médiathèque), générant ainsi un espace d'attente polyvalent « cogéré ». Le patio participe lui aussi au sentiment de continuité spatiale et de générosité d'espace. La médiathèque, située à l'étage, se trouve dans une situation privilégiée, en continuité avec le hall, la ville et le patio. Elle dispose de quatre façades éclairées. Le patio procure à l'ensemble des points de consultation une garantie de lumière naturelle et homogène. Le bâtiment offre ainsi une intimité généreuse, confortable, fluide et nourrie de lumière, favorisant la rencontre et le partage socio-culturel.

### Le jury a aimé :

- > La bonne intégration du bâtiment dans son contexte
- > La simplicité du bâtiment
- > La programmation mixte, associant équipement culturel et pôle social

PRIX  
DE L'ARCHITECTURE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
 NORMAND 2018

